

Communiqué de presse au 06/11/2025

Merci le Peuplier évolue au 1^{er} janvier 2026

Au sommaire : Bilan / Elus / Pourquoi évoluer / Le nouveau projet / Logo / Populiculteurs

Un bilan remarquable

A l'origine de la *charte Merci le Peuplier* se trouvait une insuffisance de renouvellement de la peupleraie française. Avec un prix des bois trop faible, des changements de générations, une pression réglementaire souvent excessive, les populiculteurs se désengageaient trop souvent de la gestion de leurs parcelles.

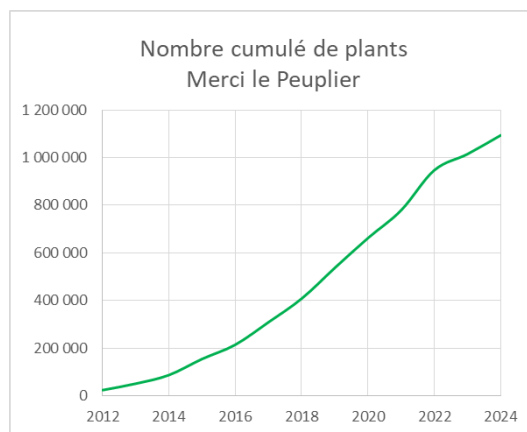
Constatant ce phénomène, des industriels lancent *Merci le Peuplier* fin 2011 dans les Pays de la Loire. L'objectif : inciter les propriétaires à reboiser après la coupe de leurs peupliers, dès lors que le terrain y est propice.

Etendue au territoire national en 2014, la **Charte Merci le Peuplier affiche aujourd'hui un bilan remarquable.**

De 2012 à 2024 inclus, les entreprises de la filière Peuplier ont contribué à financer le **reboisement de 1.1 million de plants de peupliers**, représentant 2.7 million d'euros.

Ce sont ainsi plus de **5900 ha qui ont été reboisés** avec l'appui de la *charte Merci le Peuplier*, soit une surface pour une année de récolte.

L'année 2025 s'ajoutera à ces chiffres.



Un mouvement qui s'est étendu auprès des élus régionaux et de l'Etat

Ce mouvement proactif des professionnels et leur investissement, a notamment **permis à de nombreux élus de prendre conscience des atouts irremplaçables des peupleraies.**

En effet, le bois de Peuplier est à la fois robuste et très léger, ce qui le rend irremplaçable pour de nombreux usages spécifiques comme l'emballage léger¹, l'aménagement intérieur

¹ cagettes pour fruits et légumes, boîtes à fromage (camembert par ex.), bourriches etc. Plus d'informations sur le site <https://www.emballage-leger-bois.fr>

(bâtiments, véhicules), la construction... Ces produits en Peuplier sont produits localement, en circuits courts, et impliquent ainsi de nombreux emplois locaux. Ils permettent d'éviter des importations de produits de moindre qualité et de limiter l'utilisation de ressources fossiles. La demande en contreplaqué Peuplier augmente, favorisant l'utilisation en circuit court de cette essence locale. Les peupleraies font partie des champions de la captation carbone, et ont une influence positive sur la qualité des nappes d'eau. Le peuplier est une richesse locale sur le plan économique, environnemental, et sociétal.

Plusieurs Régions ont lancé des programmes de soutien au reboisement des peupleraies. Certains dispositifs se sont appuyés sur *Merci le Peuplier*, d'autres sont venus en complément. De plus, de nombreuses Régions ont complété ces dispositifs avec des aides à la taille de formation et à l'élagage pour favoriser l'obtention de bois de qualité, ou des aides à la remise en production d'anciennes terres à peuplier.

L'engagement des élus régionaux, et celui de l'Etat dans certaines actions, s'est ainsi révélée déterminant en démontrant aux populteurs l'intérêt collectif que représente cette essence irremplaçable.

Une évolution naturelle

Aujourd'hui, la *charte Merci le Peuplier* destinée à promouvoir le reboisement se justifie moins, notamment grâce à un prix de marché qui permet généralement au propriétaire de reboiser après récolte. Des actions régionales de soutien restent nécessaires² et sont maintenant plus appropriées que la *charte Merci le Peuplier* comme dans le Grand Ouest (Pays de la Loire, Bretagne, Centre Val de Loire) qui conserve encore un faible taux de renouvellement de la peupleraie.

Les acteurs du Conseil National du Peuplier, avec le comité de pilotage de la charte *Merci le Peuplier*, ont décidé de **faire évoluer *Merci le Peuplier* en un nouveau dispositif** à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les entreprises qui souhaitent continuer à aider les propriétaires à reboiser sont libres de le faire, de manière individuelle et sans utiliser la Charte *Merci le Peuplier*.

Le logo bien connu  ou 

devient obsolète, les autorisations d'usage précédentes sont révoquées au 31/12/2025.

² aides au reboisement, aides à la remise en production de peupleraies délaissées, aides au boisements de terres délaissées par l'agriculture etc. pour compenser la perte cumulée des peupleraies depuis une vingtaine d'années

MAIS... Un nouvel engagement, un nouveau souffle, dès le 1^{er} janvier 2026



La charte *Merci le Peuplier* aurait pu être simplement close, mais **plusieurs entreprises actives dans la Charte et quelques autres ont souhaité s'engager** au travers de nouvelles actions transversales et d'intérêt collectif.

L'environnement prend en effet une place de plus en plus prépondérante dans les décisions gouvernementales et parlementaires aussi bien au niveau national qu'europpéen. La maîtrise des enjeux de sylviculture sur la place du peuplier dans le paysage forestier est d'une importance capitale pour assurer la pérennité des entreprises transformant le peuplier. Notre filière doit se doter de moyens humains et financiers et agir pour contrer les attaques infondées sur le positionnement du peuplier vis-à-vis de la biodiversité, de l'eau, des traitements, des paysages, des coupes rases...

Ces entreprises dynamiques sont actuellement (par ordre alphabétique) : **ARCHIMBAUD, BDC Bois déroulés de Champagne, BOIS DIFFUSION, DROUIN SAS, FIBRERIES DE TOURAINE, GARNICA, JOUBERT, LEROY déroulage de Champagne.**



Et la liste à jour peut être consultée à l'adresse

<https://www.peupliersdefrance.org/page/132-ces-entreprises-soutiennent-la-filiere>

Le CNP souhaite qu'elles soient rejointes par de nombreuses autres.

Leur engagement va permettre au CNP de **réaliser des actions indispensables en réponse aux besoins qui se sont développés ces dernières années**. Il s'agit d'actions bénéficiant à l'ensemble de la filière de manière nationale ou locale selon les besoins, *par exemple* :

- d'actions d'information générale, comme les publications sur [peupliersdefrance.org](https://www.peupliersdefrance.org) : statistiques de la filière, identification puis mise en ligne de documents d'intérêt général, mise à jour du site etc.,
- d'actions de soutien à la communication relative au peuplier, à la mise en valeur ou à la défense du peuplier,
- d'actions de soutien aux organisations professionnelles,
- d'appui aux actions portées par le CNP pour le compte de la filière ou d'organisations de la filière.

Ces actions sont destinées, de manière générale, à

- ***favoriser le reboisement et le boisement en Peuplier, et limiter leurs freins,***
- ***inciter aux bonnes pratiques populières et environnementales tout en optimisant la qualité du bois,***
- ***agir activement sur la captation de carbone en renouvelant et en développant de manière responsable les surfaces de peupleraies tout en aidant à la promotion des produits bois à base de Peuplier.***

Ces entreprises contribuent ainsi, grâce à leur contribution financière, au développement de la gestion durable de la peupleraie française.

Une belle visibilité pour les entreprises engagées

Dès le 1^{er} janvier 2026, les entreprises qui soutiennent la filière peuplier à travers *Merci le Peuplier* seront identifiées dans l'annuaire Peuplier sur le site peupliersdefrance.org par le logo



et elles pourront utiliser une déclinaison individuelle de ce logo dans leur propre communication. Par exemple



Et pour les populteurs ? Fin de l'application pratique de la Charte *Merci le Peuplier*

Les populteurs peuvent, le cas échéant, signer des conventions *Merci le Peuplier* jusqu'au 31 décembre 2025 avec leur acheteur de bois adhérent *Merci Le Peuplier*.

Le règlement de toutes les conventions *Merci le Peuplier* signées avant le 31 décembre 2025 sera honoré par les entreprises, dans le respect des règles habituelles de la Charte.

Annexes au communiqué

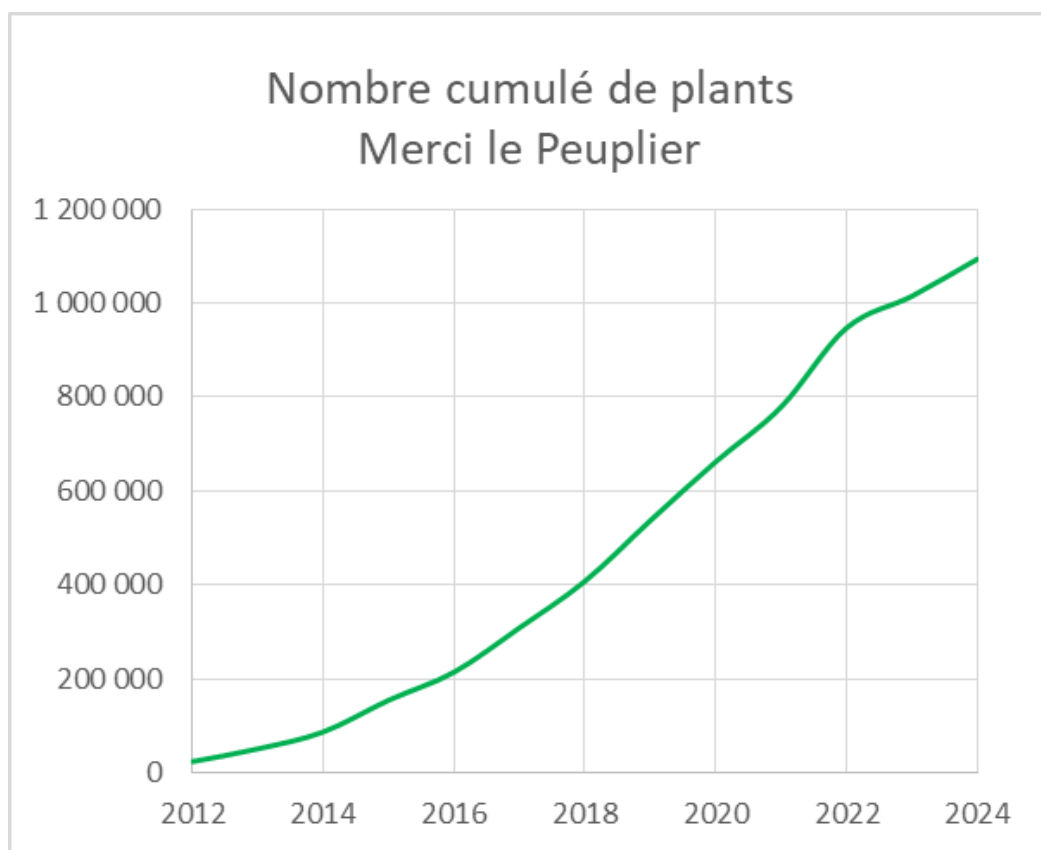
- Statistiques *Merci le Peuplier*
- Plaquette « Le peuplier : un atout irremplaçable »

Plus d'informations : www.peupliersdefrance.org

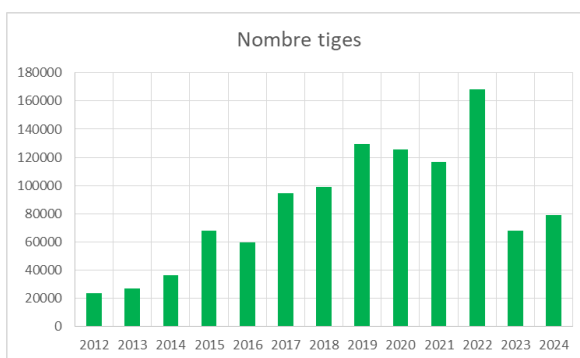
Bilan de la Charte *Merçi le Peuplier* à fin 2024

(stats 2025 encore non disponibles)

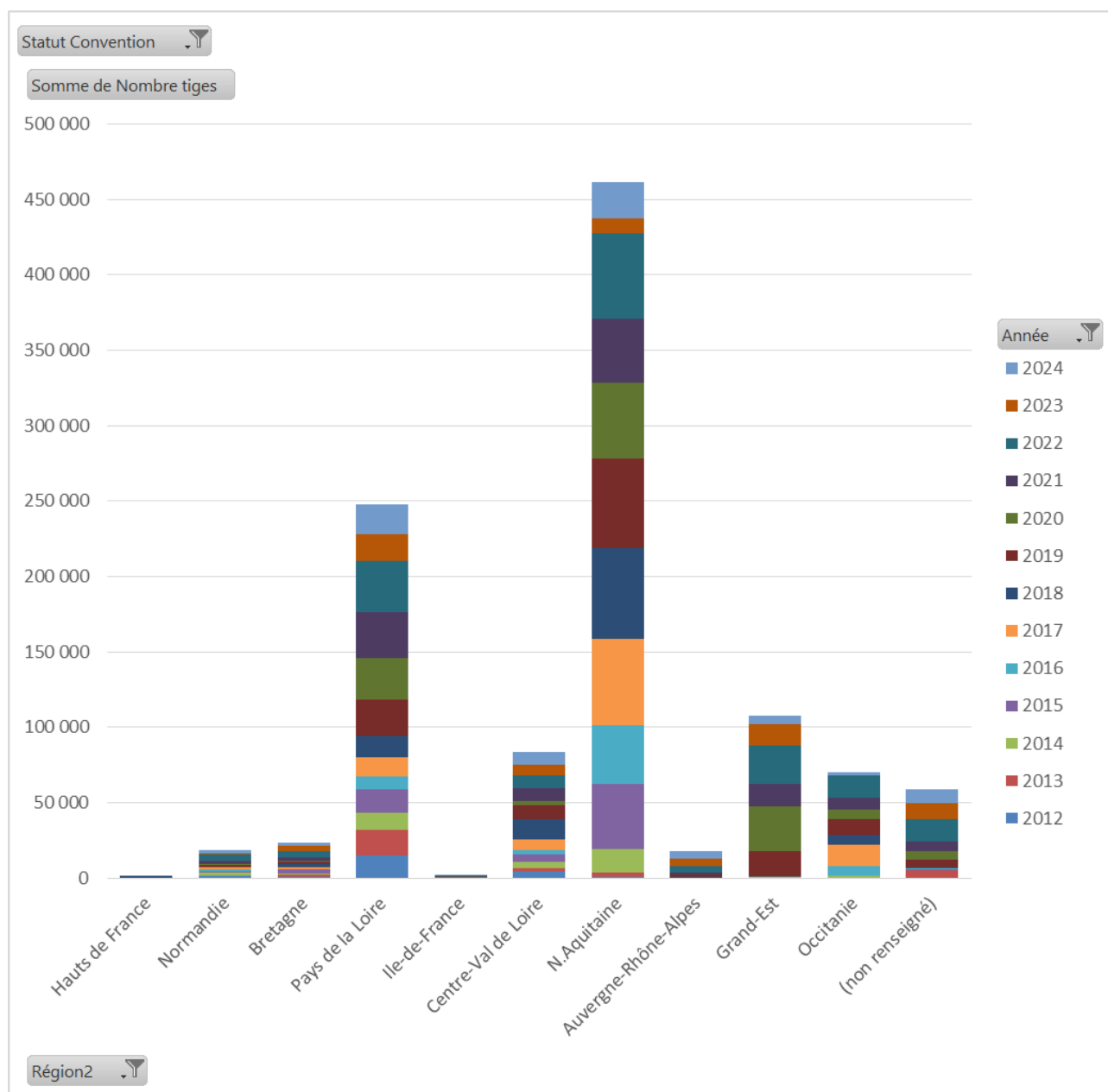
1 093 867 plants financés avec Merçi le Peuplier **soit 5 913 ha reboisés**



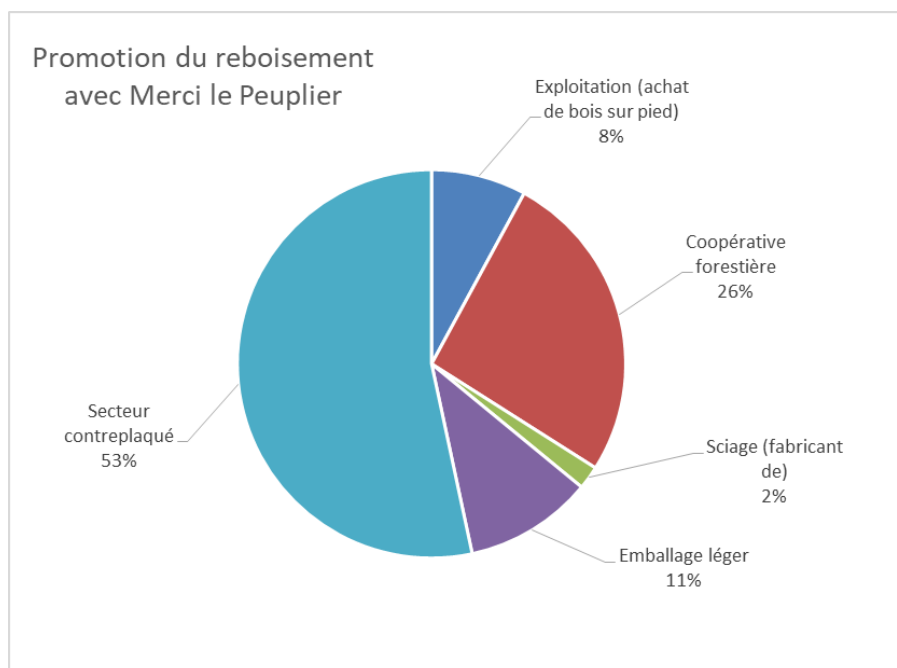
Années 2023 et 2024 : influence des marchés et diminution de l'utilisation de la Charte par les entreprises (à nuancer selon régions, Cf. ci-après)



Nombre de plants reboisés par région (dépend des entreprises participantes et du marché)

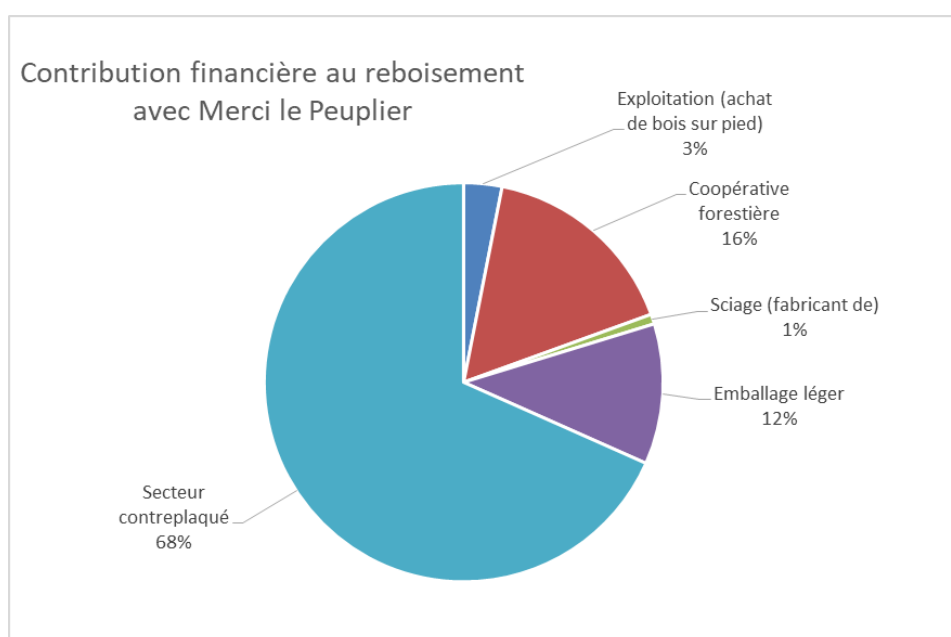


Promotion du reboisement : acheteurs de bois qui ont signé des conventions de reboisement *Merçi le Peuplier* avec des propriétaires.



Contribution financière au reboisement (2.7 M € au total de 2012 à 2024) :

- pour les acheteurs de bois : sommes réglées aux propriétaires - les sommes qui leurs sont remboursées par les industriels ;
- pour les industriels : sommes qu'ils ont réglées directement aux propriétaires + ce qu'ils ont réglé aux acheteurs de bois.





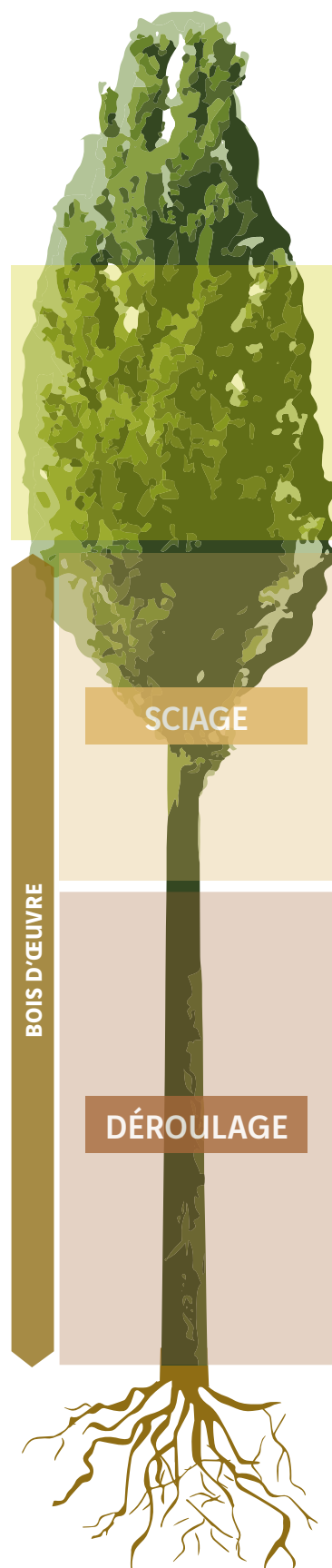
LE PEUPLIER

UN ATOUT IRREMPLAÇABLE



Le peuplier est depuis toujours un élément constitutif des paysages français. Sa croissance rapide, les caractéristiques technologiques de son bois et ses atouts environnementaux uniques en font une matière première durable, adaptée aux besoins actuels comme aux défis de demain.

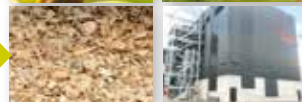
LE PEUPLIER DANS NOTRE QUOTIDIEN



Cosmétologie,
paillages, autres usages



Bois énergie



Bois d'industrie (papier,
panneaux de particules)



Lambris,
aménagement intérieur,
litterie



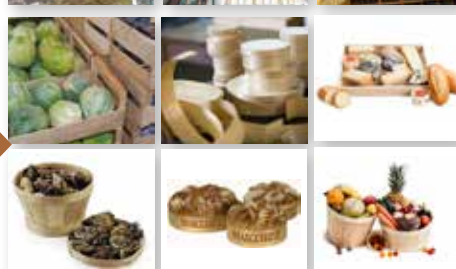
Palettes



Construction



Emballages légers
en bois (ELB)
OPTIMISE
LA CONSERVATION
DES ALIMENTS



Contreplaqué
LÉGER, ESTHÉTIQUE



Les racines du peuplier favorisent
l'épuration des eaux
et stockent du carbone

Arrivé à maturité,
le peuplier est **valorisé**
en entier grâce à des
technologies performantes



UNE RICHESSE DE NOS TERRITOIRES

Le saviez-vous ?

Le peuplier parmi les autres feuillus :
2 % des surfaces, 26,5 % de la récolte.

La France est le **1^{er} pays européen producteur de peuplier** : c'est une richesse locale.

Le peuplier fait partie intégrante
de nos **écosystèmes naturels de vallées.**

Le peuplier est **cultivé depuis le XVIII^{ème} siècle.**

Son bois a des qualités uniques :
résistant, très léger, facile à travailler...

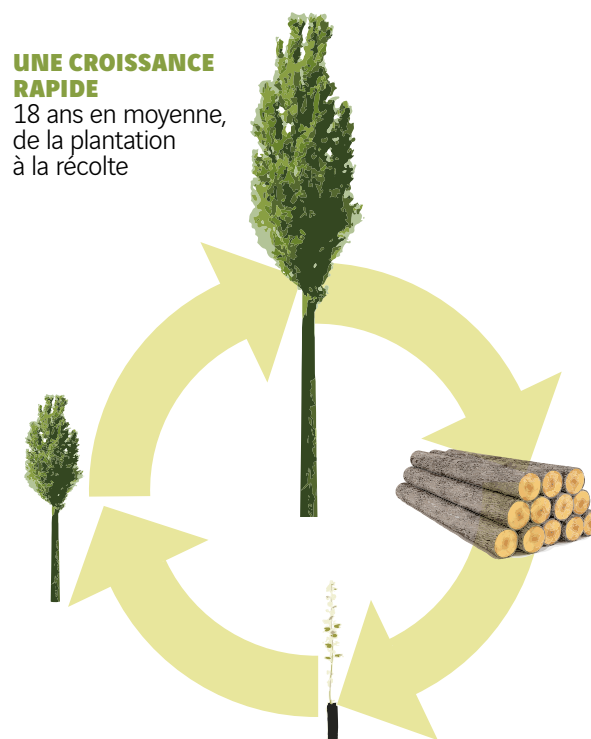
Les variétés de peuplier sont obtenues
par **croisement** et multipliées par **bouturage**.



Principales
communes
où se trouvent
des peupleraies

UNE CROISSANCE RAPIDE

18 ans en moyenne,
de la plantation
à la récolte



**12000 EMPLOIS
LOCAUX DIRECTS**
non délocalisables
et autant d'indirects.
Le peuplier fait vivre
un important TISSU
ÉCONOMIQUE RURAL.

**LOCAL ET
RENOUVELABLE**
Grâce au bois de peuplier,
nous consommons
**MOINS DE MATÉRIAUX
D'ORIGINE FOSSILE
OU ÉNERGIVORE.**

Le peuplier fournit ainsi une ressource en bois
rapidement mobilisable. Il apporte aux propriétaires
une source de revenus complémentaire, et il renforce
l'activité économique d'une multitude d'acteurs du
territoire.

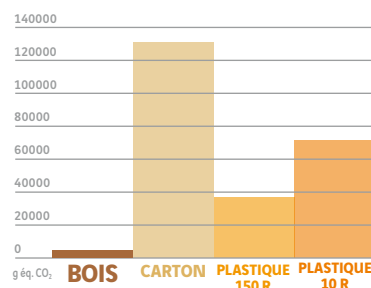


UNE RESSOURCE LOCALE AUX NOMBREUX DÉBOUCHÉS



LA FRANCE EST LE SECOND PAYS EUROPÉEN PRODUCTEUR D'EMBALLAGES LÉGERS EN BOIS, avec environ 600 millions d'unités fabriquées par an, réduisant d'autant l'utilisation de matériaux comme le plastique ou le polystyrène.

UN BILAN CARBONE EXCELLENT



Effet de serre à 20 ans
Le bois : une performance inégalable

Source : ADEME - ACV L045-S5

Analyse de cycle de vie réalisée sur des emballages à pommes

R : nombre de réutilisations

Contreplaqué : performance et polyvalence

Façonné à 100 % en peuplier ou en mélange avec d'autres essences, le panneau contreplaqué français est un matériau performant capable de répondre à la diversité des exigences tant de l'agencement intérieur, du mobilier et de la menuiserie, que de l'industrie automobile, l'aéronautique, le nautisme ou la caisserie alimentaire et industrielle.

Depuis 2015, la production française de contreplaqué à partir de peuplier a augmenté de 40 %, contribuant au renforcement de la filière populicole en termes de valeur ajoutée, débouchés, réponses aux enjeux d'économie circulaire & solidaire et de circuits courts.

Emballages légers en bois : des atouts étonnants

Le bois de peuplier permet de fabriquer des emballages **légers et robustes**. Leur fabrication par déroulage, sciage et assemblage, est **beaucoup moins consommatrice d'énergie** que celle des emballages équivalents en carton ou en plastique.

Parfaitement apte au contact alimentaire :

- des qualités hygiéniques remarquables
- naturellement bactéricide

Très prisés par les conditionneurs et les distributeurs orientés qualité :

- naturel
- résistant à l'humidité
- favorise la bonne conservation des fruits, légumes, produits de la mer...
- toujours parfait pour le fromage et le vin.

Dans un contexte de diminution du plastique, le peuplier représente bien souvent une excellente solution, en phase avec les enjeux environnementaux.



Sciages : incontournables

Les palettes, emballages industriels ou la literie restent les emplois les plus connus des sciages de peuplier, levier de valorisation incontournable des bois de plus petites dimensions. Les sciages de peuplier seront aussi de plus en plus valorisés en construction.

Construction : modernité et esthétique

Soucieux des impacts des matériaux qu'ils préconisent, les architectes redécouvrent les vertus du peuplier, sous forme de sciage et de contreplaqué. Léger mais résistant, le peuplier permet de créer de belles réalisations, que ce soit en structure, en aménagement intérieur, ou même en bardage.

Recyclage : simple et évident

Beaucoup de produits bois se réutilisent. En fin de vie, leur recyclage est excellent : valorisation énergétique (réseaux de chaleur, cogénération), utilisation en compost, en paillage, transformation en panneaux de particules...

Ces usages et pratiques permettent de conserver un bilan carbone proche de la neutralité.



EMISSIONS CO₂

La faible empreinte carbone des produits en peuplier :

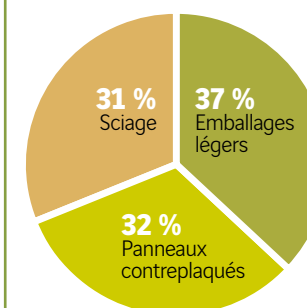
1 tonne d'emballage léger en bois = 72 kg CO₂
1 tonne carton ondulé = 774 kg CO₂
1 tonne d'emballage plastique = 1000 kg CO₂

SOURCE : ADEME / FELCO / SIEL

Charpente en peuplier massif
de la salle polyvalente de Lezenne (59)
Architecte L. Baillet

Aménagement
de véhicule

LES USAGES DU BOIS D'ŒUVRE DE PEUPLIER



Source : EAB



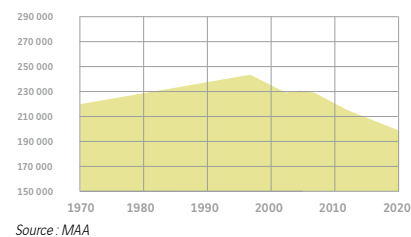
Tribune du stade d'Etaples-sur-Mer (62).
Architecte L. Baillet



Une mosaïque de milieux ouverts et semi-fermés créée par la taille souvent réduite des parcelles et la diversité de gestion.

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE : DE RÉELS BÉNÉFICES

ÉVOLUTION DES SURFACES EN PEUPLIER en hectares



DES INTRANTS RARES ET FAIBLES

	PEUPLIER (cas général)	PEUPLIER (rare)	GRANDE CULTURE
FERTILISATION (kg/ha)	0	51,2	7 260
DÉSHERBANTS (nombre de matières actives utilisées)	0	1	6
FONGICIDES ET INSECTICIDES (nombre de matières actives utilisées)	0	0	8

Comparaison des intrants sur un cycle de 18 ans.

UN HECTARE DE PEUPLIERS CAPTE 14 TONNES DE CO₂ PAR AN, soit l'équivalent de ce que rejette une voiture moyenne pour parcourir 110 000 km.



CAPTE 14 TONNES DE CO₂

REJETTE 14 TONNES DE CO₂

Le saviez-vous ?

Une peupleraie ne consomme pas plus d'eau qu'une prairie ou qu'une forêt de chêne.

Le peuplier n'a pas de rôle particulièrement eutrophisant ni acidifiant : son influence est similaire à celle des autres essences de ripisylves feuillues.

Son pollen n'est pas particulièrement allergisant. Le risque potentiel est classé comme faible. (source : RNSA)

On confond souvent le pollen avec le "coton" (issu des fleurs femelles), **pas du tout allergisant** mais que l'on voit voler au moment où les pollens de graminées sont nombreux.

La surface plantée en peupliers **se réduit** depuis plus de 20 ans. Préserver notre ressource est indispensable pour éviter d'accroître l'utilisation de matériaux d'origine fossile, énergivores ou polluants.

Environnement

Le peuplier fait partie intégrante de nos écosystèmes naturels fluviaux. Il est cultivé depuis les années 1760.

Le peuplier nécessite un réel savoir-faire, il est cultivé dans le respect des réglementations, des certifications forestières, et des itinéraires techniques professionnels.

Sous de nombreuses peupleraies prospèrent des mégaphorbiaies, des espèces comme la fritillaire pintade ou d'autres plantes rares. Certaines hébergent des héronnières, d'autres dont la strate arbustive est développée accueillent une faune particulière.

Les conseils et nombreux guides techniques réalisés par les professionnels intègrent pleinement la dimension environnementale.

Climat : le peuplier a un rôle positif grâce à sa très forte captation de CO₂. Son cycle court est un atout d'adaptation aux modifications climatiques.



Paysage

Le peuplier est une essence naturellement présente sur les bords de nos cours d'eau, et ces paysages ont été façonnés par l'homme : cultures agricoles, peupleraies, domaines de châteaux, forêts...

Naturel ou cultivé, le peuplier constitue un élément essentiel de l'identité visuelle de nombreux territoires.

Des expériences récentes montrent qu'une plantation de peupliers, élaguée pour obtenir un bois de qualité, permet de disposer d'une vue traversante tout en bénéficiant d'un espace boisé.

Il est important de prendre en compte, dans la réflexion paysagère, les apports de ces milieux sur le plan environnemental, social et économique.



PISSARO, VINCI, GAUGUIN, VAN GOGH, MONET, CÉZANNE...

Bien des peintres ont représenté des peupliers en tant que sujet principal.

De nombreux tableaux anciens ont été peints sur bois de peuplier, dont La Joconde !



Les Peupliers, matin, Eragry, Camille Pissarro
Huile sur toile, 54 x 65 cm, 1893
Coll. privée



La Joconde, ou Portrait de Mona Lisa, Léonard de Vinci
Huile sur panneau de bois de peuplier, 77 x 53 cm, circa 1503
Le Louvre

Une richesse pour l'avenir

Les acteurs de la filière sont attentifs à une gestion responsable et durable. Ils financent le reboisement, à travers leur engagement dans la charte **Merci le Peuplier**, avec un objectif de qualité et dans le respect de l'environnement.

Les acteurs publics ont bien compris l'atout irremplaçable que constitue le peuplier : plusieurs collectivités territoriales ainsi que le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation incitent au reboisement en peuplier de manière raisonnée, aux côtés de la filière.

La charte
MERCI LE PEUPLIER
aide à replanter
120 000 peupliers
par an

www.merci-le-peuplier.org



Avec le peuplier, vous pouvez agir en faveur de l'avenir

Le peuplier est depuis toujours un élément constitutif des paysages français.

Pour la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), le peuplier est l'arbre du XXI^{ème} siècle.

Sa croissance rapide, les caractéristiques technologiques de son bois et ses atouts environnementaux uniques en font une essence adaptée aux besoins actuels, et capable de relever les défis de demain.

Le CNP, Conseil National du Peuplier

Le Conseil National du Peuplier est une interprofession représentant la filière populiicole française. Ses membres sont issus de chaque maillon de la filière (populiculteurs, gestionnaires, transformateurs, pépiniéristes), ainsi que des organismes professionnels et de recherche.

Ses principales missions :

- organiser la filière populiicole,
- représenter la populiiculture française en France,
- participer aux échanges internationaux,
- favoriser la connaissance des sylvicultures et l'amélioration de la qualité du bois,
- lutter contre les maladies du peuplier,
- promouvoir l'usage du peuplier,
- développer la gestion durable des peupleraies.



CONTACT :

Conseil National du Peuplier

47 rue de Chaillot

75116 Paris

email : cnp@peupliersdefrance.org

www.peupliersdefrance.org

En savoir plus :

<http://bit.ly/peuplier-environnement>

<http://bit.ly/guide-peuplier-construction>

www.emballage-leger-bois.fr

www.uipc-contreplaque.fr

Avec le soutien de :

